



COMMUNIQUE DE PRESSE

Laval, Vendredi 26 février 2021

DESSERTE TGV DE LA GARE DE LAVAL : La pandémie ne doit pas être un prétexte pour réduire durablement l'offre de trains !

Florian BERCAULT, Président de Laval Agglo et Isabelle FOUGERAY ont demandé des garanties à SNCF suite à la baisse de la desserte TGV en 2021 et à l'approche de la fin de la convention relative à la desserte ferroviaire des gares du Mans, de Laval, de Vitré et Sablé-sur-Sarthe.

A fin septembre 2019 (avant la pandémie du Covid-19), le trafic TVG+OuiGo avait augmenté de +27% par rapport à 2017 (avant l'arrivée de la LGV) pour la liaison Laval > Paris et +29% pour la liaison Laval > Île-de-France. Les confinements successifs ont enrayé cette évolution très positive et ont conduit la SNCF à supprimer des trains.

"La suppression du train de 8h14 au départ de Paris au premier trimestre 2021 réduit à seulement deux départs de Paris vers Laval en matinée (7h11 et 12h14) au lieu de trois." indique Isabelle Fougeray, vice-présidente à la mobilité de Laval Agglo. "Nous avons demandé à la SNCF de nous apporter des garanties pour que les trains reliant Laval à Paris, à Charles-De Gaulle et à Lyon, soit rétablis à l'été et pour 2022."

"Il ne faudrait pas que ces adaptations, sous couvert de pandémie, soit l'occasion de réduire l'offre de trains pour la gare de Laval, ajoute le Président de Laval Agglo Florian BERCAULT. D'autant que la convention relative à la desserte ferroviaire de Laval signée en 2007 dans le cadre du projet LGV Bretagne – Pays-de-la-Loire arrive à échéance le 31 janvier 2022."

"Nous serons particulièrement vigilants et attentifs à la reconduction de cette convention et aux futures négociations qui devront se faire sur la base de la progression du trafic avant la pandémie concernant la desserte de la gare de Laval" conclut Florian BERCAULT.

CABINET DU PRÉSIDENT

Quentin CLEMENT
T 02 43 49 43 34
P 06 22 73 96 65
quentin.clement@agglo-laval.fr

www.agglo-laval.fr